

M. ROCK: Pourrais-je ajouter une question complémentaire qui, je crois, résumerait le tout? Me le permettez-vous?

Le PRÉSIDENT: Si monsieur Barnett n'y voit aucune objection.

M. BARNETT: Je n'ai aucune objection.

M. ROCK: Ce qui intéresse la plupart d'entre nous c'est de savoir si on a fait tout ce qui était possible pour conserver la gare dans le secteur où elle est actuellement; si dans la préparation du plan d'ensemble de la Commission de la capitale on a fait tout ce qu'il était possible de faire pour que la gare reste là.

Le PRÉSIDENT: Je crois que nous avons tous compris. Général Clark, continuez, je vous en prie.

Le général CLARK: Je vais répondre d'abord à la question de M. Barnett. Je crois que la suggestion de changer la gare de place vient du projet initial préparé par M. Gréber.

On a considéré la possibilité d'utiliser la gare actuelle pendant un certain temps, puis de la reconstruire plus tard à Hurdman's Bridge. J'ai ici une liste des coûts estimatifs de ce changement. La recommandation de la Commission et la décision du gouvernement remontent à 1959. L'estimation couvre cinq points: la construction des voies ferrées de la nouvelle gare et du pont au-dessus du canal Rideau et de ses approches; la construction à Ottawa-Est d'une nouvelle boucle pour retourner les trains à voyageurs; la construction de ponts au-dessus du Queensway dans Ottawa-Est; l'installation d'un nouveau système de signalisation pour le canal Rideau jusqu'à la gare Union et le déplacement des voies de service et des autres dispositifs de la gare Union. Ce sont là les principaux points et le coût estimatif était alors de \$3,100,000. La décision ou la recommandation de la Commission était alors de situer la gare à Alta Vista; cela fut soumis à l'auteur du projet principal, M. Gréber, qui l'approuva. Cette recommandation a alors été soumise au gouvernement qui l'a approuvée; c'était, je crois le 1^{er} août 1959.

M. BARNETT: Monsieur le président, serait-il possible d'attacher cette étude au compte rendu du Comité?

Le PRÉSIDENT: Oui. Est-ce le désir des membres de ce Comité que cette étude soit attachée au rapport du Comité?

Accepté.

M. ROCK: Je n'ai pas eu de réponse à l'autre partie de la question. A-t-on fait quelque effort pour conserver, je ne dis pas la même gare, mais une gare dans ce secteur? A-t-on étudié s'il était possible de la conserver là et en est-on venu à la conclusion que la chose était impossible? A-t-on tenté de conserver une gare centrale dans le même secteur? Je ne veux pas dire conserver nécessairement le vieil édifice, mais une nouvelle gare à peu près au même endroit? A-t-on fait tout ce qui était possible à cet égard?

M. CLARK: Monsieur le président, la Commission, agissant d'après les conseils de ses experts et de M. Greber, a approuvé la proposition visant à déplacer la gare. Autrement dit, la Commission et ses experts, c'est-à-dire les gens qui ont préparé le plan d'ensemble de la Capitale, ont recommandé que ces voies ferrées soient enlevées. Vous ne pouvez dire que la Commission a tenté de concevoir un plan visant à conserver la gare au même endroit. Elle approuvait le projet du nouvel ensemble de la Capitale nationale qui exigeait que la gare soit déplacée.

M. BARNETT: A la suite de cette réponse, je voudrais savoir si à quelque moment on a songé à un plan visant à un nouvel aménagement du secteur de la gare Union; tel qu'on l'a mentionné plus tôt ce matin?